

Procès-verbal du Conseil d'École du 07/11/2023

PRÉSENTS :

Enseignantes : Mme Le Goas, Mme Duc-Mouton, Mr Duvieilh, Mme Steenkeest, Mme Bolan

ATSEM : Mme Renault, Mme Meilleray

Parents d'élèves : Mme Grosbois, Mme Poulain, Mme Lopes Do Nascimento, Mr Goiset

Mr Deniel : 1er adjoint mairie

EXCUSÉS :

Mme Debaud : Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mr Le Guehennec : maire de Saulnières

Mme Bini : Agent municipale périscolaire

Début du conseil : 20h30

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves :

Cette année, le vote s'est déroulé en présentiel et par correspondance.

101 parents sur 143 ont voté, soit 71 % de votants.

Le taux de participation est équivalent aux années précédentes.

Félicitations aux parents élus et merci pour leur implication.

Effectifs et répartition de l'école au mois d'octobre 2023 :

CLASSE	RÉPARTITION	TOTAL
PS/GS (Mme Duc-Mouton)	8 PS + 17 GS	25
MS/CP (Mme Steenkeest)	9 MS + 16 CP	25
CE1/CM1 (Mme Le Goas/Mme Bolan)	17 CE1 + 7 CM1	24
CE2/CM2 (Mr Duvieilh)	13 CE2 + 14 CM2	27

Total de l'effectif : 101 élèves (hors TPS) soit 10 élèves de plus qu'à la rentrée 2022/2023.

Cette année, il faut engager une réflexion sur l'accueil des TPS. En effet, à la rentrée, le Ministère de l'Éducation Nationale a rappelé la priorité sur les effectifs maximums à 24 pour les niveaux GS, CP et CE1. La classe de Mme Duc-Mouton dépasse d'ores et déjà cet effectif. L'équipe enseignante n'est donc pas favorable pour un accueil de TPS cette année. Pour le moment nous n'avons reçu aucune demande. En cas de demande, la situation sera examinée au cas par cas.

Prévision des effectifs pour l'année 2024-2025 :

NIVEAU	EFFECTIF PREVU
PS	13
MS	8
GS	9
CP	17
CE1	16
CE2	17
CM1	13
CM2	7

Total de l'effectif prévu : 100 élèves (hors TPS)

Il y a de grandes disparités dans les cohortes avec de faibles effectifs en maternelle et des effectifs importants en élémentaire.

Afin de respecter les priorités ministérielles sur les effectifs maximums par classe, une réflexion devra être engagée sur la répartition des classes tout comme cela a été le cas l'année dernière.

Il est à noter que l'anticipation est de plus en plus compliquée, les parents inscrivant leurs enfants de plus en plus tardivement. Pour rappel, une douzaine d'élèves ont été inscrits dans notre école au mois de juin sans que ceux-ci n'aient été prévus.

Règlement intérieur

Pour rappel, le règlement intérieur de l'école complète le règlement type départemental des écoles primaires publiques en application dans l'école qui a été mis à jour le 3 juillet 2020. Il n'y a pas de changement du règlement intérieur par rapport à celui de l'année dernière. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Exercices de sécurité

2 exercices ont été réalisés depuis le début de l'année :

12/10/2023 : exercice PPMS attentat/intrusion.

19/10/2023 : exercice incendie.

Les différents PPMS sont présentés.

Projets pédagogiques pour l'année 2023-2024

Pour rappel, le projet d'école actuel s'articule autour de deux enjeux :

Premier enjeu : Engager les élèves dans un esprit d'initiative et de créativité.

Deuxième enjeu : Partager de belles expériences

De plus, l'équipe enseignante a choisi de travailler cette année plus spécifiquement autour du corps et de la santé. L'année 2023-2024 est riche en événements sportifs (coupe du monde de rugby, jeux olympiques...), motivant ainsi ce choix de thème. En outre, les classes de maternelle travailleront également autour des contes. Les projets pédagogiques mis en place à l'école s'articuleront autour de ces thématiques.

Projets « Susciter l'esprit d'initiative et de créativité »

- *Semaine du goût (toutes les classes)* : Toute l'école a participé à la semaine du goût du 16 au 20 octobre.

- *Projet escargots (classe de PS-GS)* : les élèves vont apprendre à connaître l'alimentation, le mode de déplacement et le corps d'un animal de nos jardins

Projets « Engager les élèves dans des projets collectifs et collaboratifs »

- *Cycle balle ovale (CE et CM)* : en lien avec la coupe du monde de rugby, les élèves ont bénéficié en première période d'un cycle balle ovale en co-intervention avec l'office des sports du Sel de Bretagne.

- *Cycle gouren (MS-CP)* : en lien avec le volet langue et culture régionale de notre projet d'école, la classe des MS-CP bénéficiera en période 2 de séances de gouren en co-intervention avec l'office des sports du Sel de Bretagne.

- *Les incorruptibles (toutes les classes)* : Toutes les classes vont participer au prix des incorruptibles. Chaque classe a une sélection de 5 livres à lire. Il y a ensuite un vote pour établir le lauréat de chaque sélection.

- *Le quart d'heure de lecture (toutes les classes) : les élèves de l'école participent chaque jour au quart d'heure de lecture afin de développer le plaisir de lire.*
- *Musique à l'école : Cette année, l'école participe à nouveau ce dispositif avec un projet autour des percussions corporelles. Les élèves de CP, CE et CM bénéficieront de l'intervention de Sylvain Fillon d'OPUS 17. Il viendra durant 12 séances. Les séances auront lieu à partir de la 3e période pour une restitution en fin d'année scolaire.*
- *Résidence d'artiste (toutes les classes) : à partir du mois de janvier nous accueillerons à l'école Béatrice Baillet, artiste peintre, qui nous accompagnera dans la réalisation d'une fresque murale collective sous le préau côté élémentaire. Une subvention de la DRAC nous a été accordée. Le projet sera davantage détaillé lors du prochain conseil d'école.*

Projets « Développer une culture partagée sur le territoire »

- *Cérémonie du 11 novembre (CE et CM) : les enfants ont été invités par la mairie et l'association des anciens combattants à venir chanter la Marseillaise lors de la commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale*
- *Goûter intergénérationnel et cartes de vœux (toute l'école) : tous les élèves de l'école vont confectionner comme tous les ans des cartes de vœux pour les anciens de Saulnières. Celles-ci leur seront remises lors d'un goûter intergénérationnel le 8 décembre. Les élèves de CE et CM y participeront en présentant des chants et danses bretonnes.*
- *Cinéma (PS-GS et MS-CP) : les élèves iront au cinéma pour regarder trois films d'animation sous le titre "Vive le vent d'hiver"*
- *Tapis conté (PS-GS et MS-CP) : les élèves bénéficieront de l'intervention de Fanny Corbé, conteuse sur le thème de l'hiver*
- *Bibliothèque (toutes les classes) : les élèves se rendent à la bibliothèque une fois par période pour choisir des livres et également participer à des animations avec la bibliothécaire.*

D'autres projets sont à venir et feront l'objet d'une présentation lors des prochains conseils d'école.

pHare : lutter contre le harcèlement scolaire

Dans le cadre du projet pHare, le protocole de gestion d'une situation de harcèlement à l'école a été transmis aux familles. Le protocole est présenté durant le conseil d'école et un rappel est fait sur la méthode des préoccupations partagées.

A partir du 9 novembre 2023, journée nationale de lutte contre le harcèlement, et jusqu'au 15 novembre, le Ministre a demandé que soit proposé à chaque élève, du CE2 à la Terminale, de répondre anonymement à un questionnaire.

Tous les élèves se verront donc proposer de remplir ce questionnaire anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire au cours d'un temps dédié qui sera organisé par chaque enseignant.

Un temps autour de la thématique du harcèlement sera proposé dans chaque classe durant la semaine du 6 au 10 novembre ou dans les jours suivants. Un questionnaire avec une grille d'auto-évaluation sera proposé en classe pour les CE2, CM1 et CM2.

Evaluation d'école

Cette année, notre école va rentrer dans le cadre des évaluations d'écoles mis en place par la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.

La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Cette évaluation se fera en plusieurs temps : un temps d'auto-évaluation, une évaluation externe (en avril 2024), la présentation des conclusions de cette évaluation en conseil d'école et leur application dans la mise en place d'un projet d'établissement.

Activités pédagogiques complémentaires

Pour l'année scolaire 2023-2024, la réflexion sur l'organisation des APC est menée en équipe.

Un plan annuel a été élaboré, principalement axé sur la lecture et les mathématiques notamment à la lumière de l'analyse des résultats des évaluations nationales de CP, CE1 et CM1. Ce plan pourra être adapté en cours d'année en fonction des constats et des besoins.

Horaires de l'école

Suite à la nouvelle demande de dérogation pour la semaine à 4 jours faite l'année dernière, les horaires de l'école restent inchangés : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Budget mairie et OCCE

Le bilan comptable de l'année 2022-2023 a été validé par l'OCCE. Le compte a été clôturé à environ 8 700 euros avec un déficit de près de 1 000 euros qui s'explique notamment pour la participation financière importante pour aider les familles à partir en classe de neige.

L'APE a fait un don de 1500 euros à l'école notamment pour financer les projets.

Mouvements sur le compte de ce début d'année :

- dons volontaires des familles : 336 euros
- achat livres et abonnement incorruptibles 330 euros
- petits achats de fournitures : 140 euros

Action en cours : vente de chocolats, photo individuelle et en fratrie.

Concernant les différents budgets alloués par la mairie à l'école. Il reste environ 980 euros sur les 4 500 euros du budget fournitures et il reste environ 600 euros sur les 1 900 euros du budget transport.

Il reste encore quelques factures à payer notamment pour des ajustements de fournitures et une commande de papier.

Les dépenses ont été arrêtées au 31/10/2023 afin de laisser le temps à la mairie de traiter les dernières factures.

Demandes de l'école à la mairie

L'école remercie la mairie pour les travaux qui ont été réalisés notamment avec l'installation de rideaux dans les classe et la réparation de la structure de jeux dans la cour des maternelles.

L'équipe enseignante demande à la mairie quels sont les travaux envisagés pour limiter la chaleur dans le bâtiment des maternelles.

Des films seront posés sur les fenêtres de la classe de Madame Duc-Mouton en test afin de voir l'effet que ce type d'équipement peut avoir. En cas de résultat concluant, ce type de film sera apposé sur les fenêtres de la salle de motricité et de la classe de Madame Steenkeest. La peinture blanche sur la toiture est également à l'étude.

L'équipe enseignante signale que des dégradations ont lieu durant le weekend à l'école : poignées des portails enduites d'une substance gluante, œuf jeté sur la fenêtre de la classe de Monsieur Duvieilh côté rue Saint-Martin.

Questions de parents d'élèves

Sylvie étant seule sur la cour le midi, comment peut elle gérer seule la surveillance, les blessés quand il y en a et le passage au toilettes des maternelles ?

Sylvie a en surveillance environ 30 élèves de CE-CM lorsque les petits mangent et environ 40 élèves de maternelles-CP lorsque les plus grands mangent. La mairie répond qu'en cas de besoin, Sylvie peut tout à fait faire appel à Céline ou Aurélie qui sont en service à la cantine pour surveiller si elle est mobilisée pour une blessure ou pour aller aux toilettes. Les élèves notamment de maternelle vont aux toilettes juste avant d'aller à la cantine et également juste avant d'aller à la sieste.

Sylvie est également très mobilisée sur les temps de garderie le matin et le soir. Le profil des familles a évolué avec des parents qui travaillent plus tard. Une réflexion pourra être envisagée autour de l'encadrement sur les temps périscolaires.

Un échange avec les élèves sur le thème du harcèlement scolaire est-il prévu dans les classes.

Une réponse a été apportée ci-dessus.

Fin de séance : 22h

Morgane Le Goas

Directrice :